



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 18515

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur le projet de réforme des retraites. Il est certes indispensable de réformer les modes de financement afin de préserver le système par répartition. Cependant, les choix gouvernementaux faits en la matière risquent de mettre en péril l'équilibre générationnel et paupériser une certaine catégorie de retraités. Le Gouvernement fait le projet d'un financement dans l'avenir assis sur une croissance hypothétique et sur d'éventuels transferts des cotisations chômage. Ce projet relève plus d'un pari hasardeux que d'un véritable projet réaliste et construit. De plus, la recherche de l'équilibre comptable du système de financement des retraites par la seule variable d'ajustement lié à l'allongement de durée des cotisations implique non pas un ou deux ans de travail en plus, mais neuf années supplémentaires pour arriver à l'équilibre en 2020. Enfin, le refus du Gouvernement de garantir un certain niveau de retraite va soit précariser de nombreux salariés qui n'auront pas les moyens de capitaliser leurs fonds de retraite, soit les obliger à travailler bien plus longtemps pour s'assurer un niveau de retraite correct. Enfin, c'est à terme la levée du principe de la retraite à soixante ans en raison de l'arrivée de plus en plus tardive des jeunes dans le monde du travail. Par ailleurs, de nombreuses demandes notamment des organisations syndicales comme la pénibilité du travail ou la garantie d'un montant minimum d'une retraite au SMIC n'ont pas été prises en compte. La réforme des retraites est une nouvelle fois l'occasion pour le Gouvernement de décider de manière unilatérale d'appliquer des principes purs de gestion libérale et d'annuler tous les acquis sociaux. Aussi, il lui demande de bien vouloir prendre en compte les inquiétudes légitimes de l'ensemble des salariés formulées par les organisations syndicales en vue de préserver le financement pour tous d'une retraite décente et de maintenir la cohésion sociale dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18515

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3747